

Associations actives

- ◇ **Comité des Fêtes :**
Co-Présidents, Monsieur Christian BINET et Monsieur Claude BIRON
Contact : madeleine.faure3110@orange.fr
- ◇ **Association Communale de Chasse Agréée :**
Président, Monsieur Raymond FAURE
Contact : faureisabelle87@orange.fr
- ◇ **Société des Amis de Saint Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont :**
Président, Monsieur François MOUGNAUD
Contact : contact@sassag.com
- ◇ **Association « Les Petits Ecoliers » :**
Présidente, Madame Sandrine GERMAIN
Contact : asso.petitsecoliers@gmail.com

Bibliothèque

Au 2^{ème} étage de la mairie. Les jours et horaires d'ouverture : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h 00 à 11 h 00 Nombreux romans vous y attendent !

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer **un service de portage de livres** à domicile a été mis en place. Pour en bénéficier vous pouvez contacter la mairie.

Dépôt de pain

L'Agence Postale assure un dépôt de pain, de viennoiseries et de produits locaux.
Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Les commandes sont à passer au minimum la veille avant 11 h 30 à l'agence postale au : 05 55 71 33 68 ou sur place.

Mairie

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Téléphone mairie : 05 55 71 33 66

Mail : mairie.stsylv87240@orange.fr

Site internet : www.saint-sylvestre-limousin.fr

Ecoles

Ecole Maternelle : 05 55 71 80 29
Ecole primaire : 05 55 71 33 22

Garderie

Horaires 7 h 00 - 9 h 00 et 16 h 30 - 18 h 30
Contact : 05 55 71 33 22



Depuis le 1^{er} Janvier 2023 une autorisation écrite est nécessaire

afin d'apparaître sur l'état civil du bulletin.

Lo petit journal de Sent-Sauvéstre



(Le petit journal de St Sylvestre)

MARS 2023

EDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce premier bulletin de l'année s'ouvre avec de nombreuses inquiétudes pour tous. Les coûts de la vie qui ne cessent d'augmenter, la guerre en Ukraine, la sécheresse.

Cette année plus que toute autre il faudra nous montrer extrêmement vigilants sur notre consommation d'eau. Les réservoirs n'ont pas retrouvé des niveaux suffisants. L'eau devient un enjeu même pour notre territoire.

C'est pourquoi nous limiterons le fleurissement de la commune cette année. Seules les plantes qui ont résisté à l'hiver seront installées.

Côté finances, nous préparons actuellement le budget prévisionnel 2023. Il sera soumis au vote du conseil municipal en avril prochain. En fonctionnement, nous allons redéfinir certaines priorités pour inclure les augmentations actuelles et celles à venir, relatives notamment au coût de l'électricité, du gaz ou de carburant par exemple. La flambée des prix nous impacte dans tous les domaines : en alimentaire, pour la préparation des repas cantine ; à l'administratif, sur le prix du papier ; ou encore pour les travaux, avec le coût des matériaux. La liste n'est malheureusement pas exhaustive.

En investissement, le budget s'articulera notamment autour de la rénovation et extension de la salle polyvalente avec le changement du système de chauffage, les réfections des routes du Mas et des Sagnes, l'aménagement de sécurité à l'entrée du bourg... Un programme chargé pour lequel élus et services communaux auront cœur à l'ouvrage. Voici énumérées les grandes lignes budgétaires 2023 ; le prochain « *pitit journal* » sera en partie consacré à la présentation détaillée du budget.

Enfin je tiens à dire qu'il est heureux et tellement agréable de vivre à Saint-Sylvestre.

C'est pourquoi il est inadmissible de trouver, dans nos bois, des dizaines de sacs poubelles. Pour rappel une amende allant jusqu'à 15 000 €, en plus des sanctions pénales peuvent être prononcées.

J'ai parfaitement conscience que la nouvelle tarification des ordures ménagères est importante et laisse un goût amer, cependant ce n'est pas la solution que de polluer notre territoire.

Enfin, il paraît aussi nécessaire d'expliquer que les routes de Saint-Sylvestre ne sont pas des circuits de rallye.

J'entends ici et là que la municipalité ne fait rien pour limiter la vitesse des automobilistes... Et pour certains, ce sont les mêmes que l'on croise bien trop vite sur les routes.

Je crois qu'il est de la responsabilité de chacun de se conduire et de conduire avec prudence dans nos villages!

Depuis 2020, nous avons passé la vitesse du bourg à 30 km/h, effectué des travaux de sécurisation autour de l'école et d'autres sont à venir...

Comprenez que le bien vivre ensemble passe d'abord par nous tous.

Nous sommes Saint-Sylvestre avec nos associations qui reprennent avec joie leurs activités, nos artisans qui ne cessent de travailler pour apporter du service, nos producteurs locaux et leurs produits de qualité (légumes, miel, bière...), nos enfants, notre école, nos voisins... Faisons attention à nous tous.

Enfin je terminerai par cette phrase d'Aristote:

« être heureux ne signifie pas que tout est parfait. Cela signifie que vous avez décidé de regarder au-delà des imperfections ».

Bonne lecture à tous.

Angélique TERRANA,
Maire de Saint-Sylvestre

Sommaire
Edito du Maire
Vie de la commune
Association
Histoire et patrimoine
Informations

Vie de la commune

Solidarité

Le ministère a activé le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin de fédérer les initiatives de solidarité de ces dernières avec les populations victimes, Cela en faveur de l'Ukraine mais aussi de la Turquie et de la Syrie.

Il s'agit d'un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Il permet aux collectivités territoriales françaises qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde. C'est l'unique outil de l'Etat donnant la possibilité aux collectivités territoriales françaises de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence.

Par délibération en date du 15 mars 2022 le conseil municipal a apporté sa contribution au FACECO à hauteur de 1000,00 € dans le cadre de l'action « Ukraine » mais aussi par délibération du 27 février 2023 en faveur de la Turquie et de la Syrie.

De plus la municipalité a fait don d'un groupe électrogène dont elle ne se servait plus via l'association « Doc4Ukraine » qui collecte des générateurs électriques. L'opération « Une Mairie/Un groupe électrogène » a été lancée en Haute-Vienne par Madame Isabelle MARAIS (Conseillère municipale à Nantiat) coordinatrice de l'opération en Limousin.

Le groupe électrogène de Saint-Sylvestre est parti pour l'Ukraine début février 2023, il sera attribué à un hôpital.

Travaux sur la commune

⇒ Réfection route du Mas et des Sagnes.

Ces routes ne sont pas intégrées à la voirie gérée par la communauté de communes, cependant leur état nécessite une réfection. Des subventions ont été attribuées à hauteur de 50 % par le département, le coût global sera de 30424,68 € TTC. Le syndicat de voirie de Bessines effectuera les travaux.

⇒ L'enfouissement des réseaux à La Borderie :

La dépose des poteaux est en court. Les services d'Orange ont pris du retard pour passer les fils téléphoniques dans les fourreaux, c'est pourquoi les travaux ne sont pas encore réceptionnés.

⇒ Barrage de la Crouzille

L'entreprise SOTEC va effectuer des travaux sur le barrage de La Crouzille. Elle va mettre en place dès le 27 février 2023 un alternat de circulation qui impactera la fluidité du trafic routier, sans l'interrompre pour une durée de 3 mois minimum pour la destruction et pose de nouveaux murs de part et d'autre de la chaussée départementale, ainsi que les préparations à la destruction de l'aqueduc de passage des eaux du déversoir.

Toutefois, dès la semaine 28 (le 10 juillet) et jusqu'au 18 août, une déviation totale de la circulation au droit de la digue de la retenue sera nécessaire et mise en œuvre pour le remplacement de cet aqueduc.

La fin des travaux (jusqu'à mi-septembre) pourra de nouveau nécessiter un trafic routier avec alternat de circulation.



URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 : ouverture d'un service en ligne pour vos demandes d'autorisation d'urbanisme.

Vous pouvez déposer votre dossier sur notre plate-forme en ligne et suivre toutes les étapes de son instruction :

<https://www.geopermis.fr/>

RECENSEMENT

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).



ORDURES MENAGERES

Pour de plus amples renseignements vous pouvez adresser vos demandes au service déchets d'ELAN:

Tél : 05 44 21 44 23 du lundi au vendredi 10 h 00 -12 h 30/13 h 30 -18 h 00

PANNEAUPOCKET

Nouveau à Saint-Sylvestre, retrouvez toutes les informations et alertes de la commune de sur PanneauPocket.

- 1) Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2) Recherchez Saint Sylvestre
- 3) Cliquez sur le ♥ pour l'ajouter à son favori



COLLECTE ENCOMBRANTS

26 juin 2023 et 16 novembre 2023 (Contactez la mairie de Saint-Sylvestre)

LE BRULAGE DES VEGETAUX EST TOUJOURS INTERDIT



La maison de la tour : Moreau – Dodinet - n°6 de la place de l'église



Dessin de A. Narbonne de la maison Moreau



Date de construction de la tour : M D CCC X L III

Ursule Desthèves, fille de Léonard, officier de santé, épouse un officier de santé originaire de Blond, Léonard **Moreau**, le 12 mai 1812.

Léonard Moreau construit sa maison en 1830 sur la chènevière de la cure, acquise par Desthèves au temps de la révolution.

Un cahier retrouvé indique ses activités de chirurgien officier de santé. Le docteur Saumande a étudié ce cahier, et a été ému de la vie rude de ce « médecin de campagne », qui parcourt les villages avec cheval et carriole, et administre des préparations qu'il doit faire souvent lui-même.

Léonard est maire de 1821 à 1826 et de 1834 à 1846. Il va adjoindre à la maison la tour que l'on voit aujourd'hui : elle était destinée à être un colombier, mais elle est devenue cuisine et chambres. La date gravée au-dessus de la petite fenêtre du 2^{ème} étage indique « 1843 ». C'est un bel ornement de notre Place de l'église, avec le magnifique portail et ses piliers majestueux.

Le fils de Léonard, Jacques Jérôme, en hommage à son père décédé en 1857, fait ériger en 1862 la statue d'Hippocrate que l'on peut admirer dans le jardin de la mairie. Lui-même, médecin, est adjoint en 1867, puis maire de 1871 à 1874. Il est l'époux de Thérèse Thévenot, originaire de la Jonchère.

Les enfants de Jacques, à sa mort en 1874, héritent du bien. Ils sont célibataires tous les trois.

-Graziella est née en 1852, est décédée en 1925, à St-Yrieix, chez un cousin, le Docteur Theysère, inventeur d'un sirop pour les enfants.

-Achille, né en 1854, est adjoint en 1881, puis maire de 1884 à 1896. Son œuvre est la construction de l'école et du magnifique escalier qui l'orne. Décédé en 1921.

-Hector, né en 1855, devient maire à son tour de 1900 à 1908. On lui doit la « Marianne » de la Place, qui a remplacé une croix. Son décès date de 1917, au château de Vertheuil, en Gironde.

Sans descendance, le bien sera vendu vers 1925 à Monsieur **Chaumont**, charron et commerçant, puis la famille **Caré**, puis Monsieur **Parot**, avoué à Limoges, l'occupera jusqu'à la vente aux époux **Schwartz**. De nos jours, Martine **Dodinet**, fille des Schwartz en est propriétaire.

Marthe Moreau

La parole à nos associations

SASSAG



Mise en valeur du site de l'abbaye :

Depuis l'année dernière, la SASSAG a mis en place et pilote un Comité de valorisation des vestiges de l'abbaye de Grandmont. Ce comité est composé d'archéologues (le professeur Racinet et des universitaires de Limoges), de représentants de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du directeur du Musée des Beaux-Arts de Limoges, du directeur des Archives départementales de la Haute-Vienne, de représentants de la Communauté de communes ELAN et de la municipalité de Saint-Sylvestre, ainsi que du collectif des habitants de Grandmont.

Ses objectifs sont de pouvoir montrer au grand public, en toute sécurité, les objets mis au jour lors des dix dernières années de campagnes de fouilles, de permettre la poursuite et l'achèvement des recherches archéologiques et de préparer l'après-fouilles, avec un aménagement paysager du site dans une approche de tourisme culturel. A l'initiative de M. Lafabrie, son Directeur, la réunion annuelle 2023 s'est tenue dans les locaux du Musée des Beaux-Arts de Limoges.

Le grand chantier, pour cette année 2023, est la rénovation du mur historique de l'abbaye dans sa partie la mieux conservée, à l'angle de la route des Barrys et de la rue de la Porte de la Voûte. Le mur d'origine, en partie effondré, va être dégagé des souches qui l'encombrent. Il sera reconstitué dans toute sa hauteur et sa largeur avec les pierres existantes sur le site pour le remonter par assemblage en joints vifs de façon à garder le parement d'origine. Il est prévu également de construire un mur similaire sur 40 m de long et 2 m de haut, afin de retenir les terres en surplomb de la terrasse de l'abbaye et ainsi sécuriser cette partie de la rue de la Porte de la Voûte.



Site de l'abbaye de Grandmont, futurs travaux (en rouge)

Le coût du chantier est de plus de 67 000 €, subventionné à hauteur de 30% par l'état (DRAC) et à hauteur de 50% par l'Europe au travers de la région Nouvelle-Aquitaine et d'ELAN. Il bénéficie également du soutien de la municipalité de Saint-Sylvestre et d'un généreux donateur. L'essentiel du chantier sera assuré par l'association d'insertion « les Chantiers des Chemins Jacquaires », spécialisée dans ce type de restaurations historiques. Le début des travaux est prévu pour la mi-mai pour une durée de 2 à 3 mois.



Les Petits Ecoliers

L'année scolaire suit son cours et les animations de l'association des Petits Ecoliers de Saint Sylvestre vont bon train. Après sa participation au Marché de Noël et sa première édition du Troc de Noël, c'était au tour du bal costumé. Le samedi 25 février, une soixantaine de petits et grands enfants se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Léger la Montagne pour partager ce moment convivial. Au programme : partage du pâté de pommes de terre confectionné par le cuisinier de l'école, Christophe ; élection du plus beau costume et jeux musicaux...

Prochain temps fort : la célèbre chasse aux trésors sur le thème du poisson le dimanche 02 Avril avec un nouveau parcours permettant à chacun de découvrir ou redécouvrir notre belle commune.

Un tournoi de pétanque aura également lieu le samedi 13 mai et ouvert à tous. Le lieu reste à déterminer.

Pour conclure l'année et se dire à l'année prochaine, la fête de l'école se tiendra le samedi 24 Juin avec comme chaque année des stands de jeux.



Comité des fêtes



Le comité des fêtes de Saint-Sylvestre vous invite à son Assemblée Générale annuelle, le vendredi 7 avril à 20 heures, à la salle des fêtes. Après les comptes rendus d'activité et financier, il sera procédé au renouvellement du bureau.

Pour le programme de l'année 2023, des activités sont prévues.

- Pour la fête de la musique en juin, nous espérons avoir un orchestre;
- Notre traditionnelle EXPO D'ETE avec animations se déroulera du samedi 12 au dimanche 20 août les après-midi de 15h à 19h. Le feu d'artifice offert par la municipalité sera tiré le samedi 19 août;
- Participation à la nuit des étoiles en août ;
- Un concert de variété des années 60 à nos jours suivi d'un repas, dans le courant du mois de septembre ;
- Marché de Noël en décembre.

En fonction de vos souhaits, d'autres activités pourront se rajouter en cours d'année telles que :

- Un concert ;
- Une journée visite patrimoniale le matin, jeux de société l'après-midi ;
- Journée du patrimoine ;
- Une randonnée découverte sur la commune, etc. ...

Nous espérons vous voir nombreux à l'A.G. pour participer à la vie associative de notre belle commune. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues

Il était une fois Saint-Sylvestre, notre commune....

La maison Gabiron - n° 5 de la place de l'église



Près du monument aux Morts édifié en 1925, la maison Gabiron (parcelle C 656) a été construite en 1882.

A gauche, une grande baie ouvrait sur la cordonnerie de Léonard. La maison a souvent servi d'arrière-plan de photo de mariage pour ceux qui n'utilisaient pas l'église. Elle comporte une cave qui s'avance sous le terre-plein entre maison et route.

En 1886, le recensement dénombre les occupants : Léonard Gabiron, 35 ans, cordonnier, Catherine Jarry, son épouse, 35 ans, Pierre 11 ans, Anne Fany 10 ans, Mathurin 8 ans, Pierre 5 ans. Une chambre logeait une institutrice Melle Marguerite Dupuy.

Au recensement de 1911, une petite-fille vit avec ses grands-parents : Irène, née en 1907 à Paris.



Les **Gabiron** occupent la maison jusqu'en 1960 environ, puis Madame Vengeon vient s'y installer après une vie professionnelle à Paris : elle est née Marguerite Mougnaud, fille de Pierre, de Fanet carrier et de Marguerite Pouyaud.

La famille **Vengeon** a occupé la maison jusqu'à la vente du 18 septembre 2017, date à laquelle la maison a trouvé de nouveaux propriétaires : Cyrille **Lidon-Rousseau**.